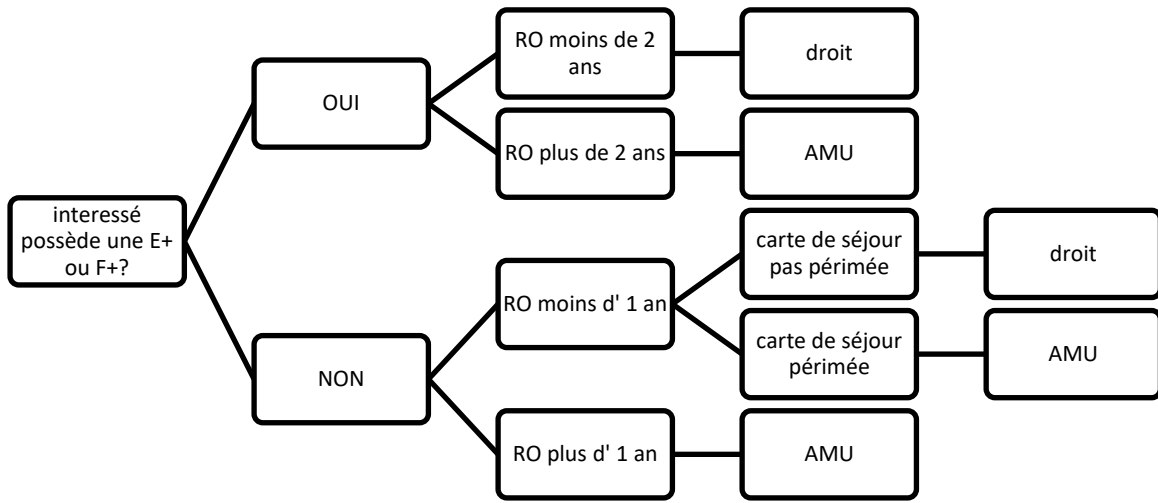


# Principes généraux :



**Légende :**

RO = Radiation d'office  
 IS = Intégration Sociale  
 AMU = Aide médicale Urgente  
 AS = Aide Sociale (conformément à la loi organique du 8 juillet 1976, c'est le CPAS qui apprécie la forme la plus adéquate d'aide (par exemple: aide financière (équivalent ou non au revenu d'intégration, mise au travail, affiliation à une mutuelle, guidance psycho-sociale, assistance juridique, aide en cas d'expulsion, aide en matière de fourniture de gaz et d'électricité, ...))

**OUI** IS AS Droit à:  
 - l'intégration sociale ET/OU  
 - Aide sociale

**OUI** IS PAS AS (AMU) Droit à:  
 - l'intégration sociale  
 - éventuellement aide médicale urgente PAS droit à aide sociale

# Principes élaborés :

